

L'ETHNICITE URBAINE

LE CAS DE "HAOUSSA" A LOME (TOGO)

M. AGIER

1. Hétérogénéité ethnique de la capitale togolaise

La ville de Lomé (environ 350.000 habitants en 1980) est composée d'une vaste mosaïque ethnique. Elle regroupe plus d'une cinquantaine d'ethnies. On peut les classer sommairement à partir d'un découpage ethnico-géographique. Outre un peu plus de 10 % d'ethnies trop peu représentées pour être prises en compte, la ville comprend :

- les ethnies côtières (principalement : Mina, Evhé, Ouatchi); représentent les autochtones et/ou les premiers arrivants. Leurs principales caractéristiques sont l'ancienneté de leur contact avec les européens datant de la traite des esclaves (XVII^e-XVIII^e siècles), leur fond religieux "Vaudou" (panthéon de l'aire culturelle aja-éwé comparable aux orixa des Yoruba) sur lequel s'est plaqué une christianisation massive, et la position importante qu'y occupent les femmes, sur les plans démographique, économique, social et religieux (cette position renvoie à un système ancien de parenté matrilineaire, propre aux aires Aja et Yoruba). L'ensemble des ethnies côtières représentent 72 % de la population loméenne.
- les allochtones togolais (13,5 % de la population de Lomé) : cet ensemble comprend diverses populations de l'intérieur du Togo (Kabyé et Losso, Kotokoli, Moba), dont certaines sont islamisées (Kotokoli) et qui ont connu des mouvements migratoires vers la capitale togolaise différents selon les ethnies quant à leur importance, leurs causes et leurs formes.
- les ethnies étrangères (4 % de la population de la ville) peuvent être différenciées en deux groupes principaux : les "Nago" sont de la même aire culturelle que les autochtones de Lomé. Ils sont un élément, détaché au XVIII^e siècle, de l'ensemble Yoruba. Plus de la moitié d'entre eux sont islamisés, de même que les Yoruba, d'arrivée récente à Lomé et peu nombreux. D'autre part, l'ensemble "haoussa" -vocabulaire sous lequel on met à Lomé les Haoussa proprement dit (originaires du Nord-Nigéria et du Niger) les Mossi (du Burkina) les Djerma-Songhaï (du Niger et du Mali) et les Peul (Niger, Burkina, Mali) - représente davantage le pôle étranger vis-à-vis de la population loméenne.

N.B. Ce texte, rédigé postérieurement au débat, inclut une partie des acquis de celui-ci

Commençant d'arriver à Lomé dès la seconde moitié du XIX^e siècle, ils sont les seuls à marquer l'espace urbain de leur empreinte, étant regroupés dans un quartier spécifique, le "zongo", quartier des commerçants étrangers musulmans. Spécialisés depuis leur arrivée dans le commerce du bétail local et de la viande, de la kola, dans l'artisanat du cuir et le commerce des peaux, ils ont pris en charge à partir de 1940 l'approvisionnement de la capitale en gros bétail importé ; depuis les années 1960, ils occupent quelques positions dans des commerces récents : planches, objets d'art, fripes, produits européens.

Ils sont dans la position la plus marquée de minorité déracinée tendant, en dehors de toute relation concrète avec leurs lointains pays d'origine, à organiser leur vie sociale "en circuit fermé". Le quartier zongo a une position de ghetto ("lieu où une communauté vit, séparée du reste de la population"), le terme de "zongo" désignant aussi bien la communauté des étrangers que le quartier où elle vit. Il représente aussi un îlot d'islamisés dans la ville chrétienne et "vaudou".

Signe et conséquence de sa marginalité, le quartier zongo (qui regroupait, en 1975, 7500 personnes, soit environ 3 % de la population de Lomé) a été détruit en 1977 et déplacé à 15 km du centre de la ville.

La population du zongo est cependant hétérogène sur le plan ethnique : les Haoussa n'en représentent que la moitié ; l'ensemble des ethnies étrangères les trois-quarts ; le quart restant est composé d'allochtones togolais musulmans (principalement des Kotokoli) et de quelques autochtones évhé, mina et fon (où dominant les femmes).

2. Réseaux et ethnies. Les procédures de l'ethnologie urbaine

Une telle diversité ethnique pose plusieurs problèmes : comment repérer les groupes sociaux réels, ceux produisant les références identitaires des citadins ? Comment trouver des niveaux de cohérence permettant d'identifier des groupes, de rendre compte des distinctions qui s'opèrent entre les citadins ?

L'énumération faite ci-dessus des ethnies loméennes est immédiatement critiquable. Les outils statistiques dont on dispose (ici, ceux du recensement général de la population) pour aborder l'ethnicité urbaine fournissent des classifications a priori à partir d'ethnonymes douteux ("Mina", "Haoussa", "Kotokoli", etc) dont l'attribution - généralement faite par le colonisateur au moment de son entreprise de classement et territorialisation des populations africaines - a figé les contours humains et spatiaux. Ceci a eu pour effet de nier, dans la terminologie adoptée et maintenant utilisée, l'histoire et les dynamiques sociales de transformations des groupes humains.

Dès lors, l'approche en termes de réseaux sociaux et de système de relations inter-individuelles ("face to face relationship") (cf. Goffman, Southall) fournit les outils d'un empirisme contrôlé. Parlant, à propos des situations urbaines, de "fluidité astructurée", Southall note que les citadins improvisent et il suggère de repérer les groupes sociaux "au plus bas niveau, en commençant avec n'importe quelle personne qui sera considérée

comme le noyau potentiel d'un réseau de relations" (1). Quelques individus ne tarderont pas apparaître au centre de ces réseaux... C'est en procédant à une recomposition des règles inspirant ces relations (autrement dit : en passant des relations aux rapport sociaux, qui sont des relations pensées dans un système spécifique) que l'on retrouvera les codes issus des langages ethniques.

Cela induit, d'emblée, la procédure de l'enquête ethnologique en ville. La ville est constituée d'un ensemble de réseaux d'inter-connaissance, repérables dans les relations de travail ou tout autre mode d'acquisition de numéraire, de nourriture, de logement, etc., dans les cérémonies religieuses, les réunions familiales, les fêtes et rituels, les temps de repos, les rencontres, bref tous les temps et espaces de la vie quotidienne. On en est, là, à un degré zéro de la connaissance sociologique. Mais en suivant les sujets reconstituant, par leurs paroles ou leurs pratiques quotidiennes, pour l'observateur ou malgré sa présence, le tissu de leurs allégeances et de leurs pouvoirs, l'enquête emprunte nécessairement les voies tracées par la sociabilité étudiée. En d'autres termes, l'unité sociale de référence des sujets est déjà définie par le parcours de l'enquête. Reste à en reconstituer la structure et les règles.

Dans l'univers des commerçants étrangers musulmans de Lomé, dits "Haoussa", toute la vie économique et sociale - des repas quotidiens jusqu'aux mariages - est structurée par des réseaux de relation de dépendance focalisés sur quelques grands commerçants. Chacun de ces négociants (de bétail, de planches, de kola) fait travailler jusqu'à une douzaine de manoeuvres, revendeurs, convoyeurs, assistants, les uns et les autres ayant su inventer diverses formes de rétribution du travail : commission, part sur les ventes, ponction et revente d'une partie de la marchandise, "cadeau", le cas extrême étant atteint par l'absence de rétribution monétaire compensée par la prise en charge par son "patron" pour la nourriture, le vêtement, l'hébergement.

du dépendant

Ces relations économiques s'inscrivent dans différents types de relations sociales : dans les rapports figés père/fils, dans lesquels les uns et les autres trouvent de moins en moins leur compte, soit à cause de l'incompétence technique du fils, soit à cause de sa sur-exploitation, celui-ci fournissant le plus souvent un travail quasi-gratuit à son père sans grand espoir d'indépendance. Elles peuvent s'inscrire dans une relation de parenté plus distante ; cette dernière est néanmoins rare et peu efficiente dans une société d'étrangers détachés de leur pays, et donc de leur parentèle d'origine. Enfin et surtout, une autre possibilité est l'instauration d'une relation permanente de dépendance (exclusive de toute parenté) entre un jeune et le commerçant qui l'accueille, celui-ci devenant à plus ou moins long terme, en même temps que le "patron" dans le travail, le "père" social de la personne accueillie (relation de "zumunci", terme haoussa qui a connu selon les auteurs mentionnant cette relation, diverses traductions : affinité, relation de parenté ou d'alliance, sentiment clanique, entente, quasi-parenté). La finalité logique de cette relation est le passage du statut de "yaro" (enfant, dépendant) ou "bara" (serviteur) à celui de gendre ("suruki") par son mariage avec une fille donnée par le "père"/patron ("mai gida"). La relation de "suruki" (beaux-parents) elle-même contient la possibilité de rapports commerciaux et éventuellement de travail.

(1) Aiden SOUTHALL : Social change in Modern Africa (Introduction), Oxford U.P., Londres, 1961, p. 26

Indirectement, d'autres personnes sont liées à ces commerçants : épouses et enfants des dépendants directs, d'une part, aides occasionnels d'autre part, dont les rétributions ponctuelles prennent le plus souvent la forme de l'aumône.

De ses réseaux, une stratification sociale se dégage : à partir de la position dominante que chacun occupe dans son réseau de dépendants, les grands commerçants forment un sous-groupe dominant. Qui dominent-ils ? Ceux qui, directement ou indirectement, bénéficient des redistributions que les commerçants font de leur profit marchand. La redistribution dépasse le seul groupe des proches dépendants. Elle s'effectue aussi, sous une forme institutionnalisée, dans une Association d'entraide ("Zumunta club", le nom de l'Association reprenant le terme haoussa utilisé pour désigner le lien de dépendance entre deux personnes sans parenté), par la pratique quotidienne de l'aumône ("sadaka" en haoussa, don propitiatoire réglé par la loi islamique), par des dons personnalisés instaurateurs de relations d'échange ("alheri"), par une pratique permanente d'accueil et d'aide des nouveaux arrivants et des "étrangers", etc.

On est ainsi dans la situation d'un groupe social urbain dont la cohésion se traduit par un marché du travail protégé, une aire matrimoniale relativement bien définie (83 % des mariages se font à l'intérieur des ethnies "soudanaises" : Haoussa, Songhaï, Mossi, Peul, 56 % sont intra-ethniques), par des systèmes de dépendance résidentielle et la référence à un quartier qui, malgré sa destruction et sa lente reconstruction loin du centre de la ville, garde son identité spécifique.

3. L'ethnie redéfinie dans son nouveau territoire

Si l'on s'interroge sur l'origine des références des différentes situations de relations sociales que l'on observe, on trouve une terminologie haoussa, utilisée par tous, qu'ils soient ou non originaires du pays haoussa. Ces termes sont agencés dans une théorie particulière de la vie sociale qui, elle, renvoie à une identification comme "zongolais" (terme utilisé, en français par les originaires, habitants ou ex-habitants du quartier zongo, dans un jeu de mot les opposant aux "togolais") autant qu'Haoussa. Cette théorie rassemble des conceptions particulières, que l'on va résumer dans cinq registres : les relations de parenté, l'échange, la richesse, le territoire urbain, le rapport à l'autre.

La conception des relations de parenté : Trois notions recouvrent ce domaine : "dan uwanci" (la parenté cognatique), "suruki" (l'alliance) et "zumunci" (la relation de clientèle). Cette dernière s'oppose à la parenté : il n'y a pas de "zumunci" ("quasi-parenté") entre deux personnes déjà liées entre elles par la filiation ou l'alliance. La relation de dépendance "zumunci" qui, elle, peut déboucher sur une alliance ("suruki"), implique certaines dispositions morales, telles que la confiance ("amana") et la vérité ("gaskiya"). Elle est particulièrement opérante dans une situation où la condition d'étranger associe deux positions d'égale importance : les gens du zongo sont étrangers par rapport à la société loméenne d'accueil ; et ils sont étrangers vis-à-vis de leurs lointains pays d'origine. Ainsi,

les termes haoussa impliquant des relations plus figées, moins improvisées, sont peu utilisés : "dangi" (patrilignage), "iyayi" (famille) et "gida" (maison, maisonnée) sont des références moins utilisées que "dan uwanci", construction à partir de "dan uwa" (littéralement "fils de mère" et signifiant "parent" au sens large). Le terme lui-même de "mai gida", originellement "chef de maisonnée", prend un usage polysémique désignant aussi bien le sens originel que ceux de propriétaire (d'une maison ou de toute chose), patron (d'un commerce, mais aussi dans la relation de dépendance "mai gida"/"yaro"), logeur (personnage central des réseaux commerciaux arrivant au zongo, mais aussi, d'une manière générale, logeur d'étrangers hébergés au titre de l'aumône) et enfin commerçant en général.

La conception des échanges : elle se construit à partir du couple "sadaka"/"alheri", l'aumône et la faveur. La "sadaka" est une notion laxiste, avec laquelle les acteurs peuvent jouer. Jeu économique : la "sadaka" peut être une forme de salaire pour des prestations de travail occasionnelles. Jeu social : en différentes occasions, le domaine de l'aumône est investi par des prestations impliquant la réciprocité : hospitalité, fête du mouton, etc. Un glissement s'opère du don à Dieu au don à autrui. C'est le passage à l'"alheri", la faveur. Une personne identifiée est mise en situation de rendre le don d'argent, de nourriture, d'hébergement, dont elle a bénéficié. On est passé de l'anonymat à la relation inter-individuelle. L'échange peut devenir relation de travail et de dépendance ("zumunci"). Et l'étranger, accueilli d'abord au titre de l'aumône par "celui qui accueille les étrangers" ("mai karban baki"), peut devenir un protégé.

La conception de la richesse : trois termes haoussa sont utilisés : "albarka" (fortune ; ce mot sert aussi à surenchérir dans les transactions commerciales), "sa'a" (chance, grâce ou fortune), "arziki" (richesse). Chacun de ses termes joue sur une certaine ambiguïté. La richesse est une qualité personnelle autant qu'un avoir, une propriété. C'est un tout constitué par le patrimoine foncier (mais qui est rarement utilisé autrement que pour loger des parents, des dépendants, ou des étrangers de passage, au titre de la faveur ou de l'aumône), le capital économique (qui se forme et se reproduit dans des réseaux marchands qui sont autant de systèmes de relations sociales) et la richesse en hommes ("arzikin mutane") qui définit le réseau social d'une personne autant que sa main d'oeuvre, et donc sa force personnelle en toute situation. Le "mai gida", dans la multiplicité des sens de ce terme, incarne toutes ces richesses à la fois.

La conception d'un territoire urbain : Le terme "zongo" (ou "zango") est un mot de la langue haoussa servant à désigner les constructions provisoires, les paillottes situées à la marge d'une ville, par opposition au terme "birni" qui désigne les habitations construites dans l'enceinte de la cité.

Dans toute la partie orientale de l'Afrique de l'Ouest, on trouve des quartiers zongo : Niamey, Kumasi, Accra, Lomé, Cotonou, et les villes du Sud-Nigeria ont un tel quartier où s'agglomèrent les commerçants étrangers africains et les gens de passage. Ces lieux marginaux jalonnent les routes commerciales des Haoussa, routes anciennes partant du pays haoussa (Nord-Nigeria et Sud-Niger) pour aller vers la Côte, de Lagos (au Sud-Nigeria) jusqu'à Kumasi et Accra (Ghana).

Le zongo de Lomé a été fondé en 1870-1880, par des commerçants haoussa venus de Salaga, place marchande de l'époque pré-coloniale, au bout des routes commerciales des Haoussa, des Mossi et des "Dioula" et à l'entrée du royaume Ashanti (dans l'actuel Ghana). Sur la route allant de Lomé à Dapaong (au Nord-Togo) on compte vingt-six quartiers zongo haoussa.

Dans son principe, le zongo délimite l'altérité sociale des marchands ; il l'inscrit dans l'espace. Le commerçant étranger est d'abord étranger aux groupes qu'il rencontre. Selon Patricia Adolo, "l'origine de cette coutume d'établir des quartiers distincts remonte au IX^e et X^e siècles, lorsque les marchands maghrébins se sont installés au Soudan" (1). Les Haoussa auraient repris cette coutume dans l'organisation de leurs propres réseaux commerciaux. A Lomé, actuellement, le zongo est un lieu de retrouvailles, de repos et d'affaires pour les marchands venant du Nord-Togo, du Niger ou du Burkina pour vendre du bétail ou d'autres produits ou pour acheter de la kola et des marchandises européennes. Milieu d'accueil des commerçants, qu'ils soient itinérants ou toujours provisoirement sédentarisés, le zongo est donc, vis-à-vis de la société locale, le lieu des étrangers par excellence. A partir des commerçants haoussa, "premiers arrivants" qui donnent son identité au quartier, celui-ci a vu venir des populations d'autres ethnies (autres ethnies soudanaises, ou du Nord-Togo) par des voies différentes de celles du commerce. Ce faisant, il est resté le quartier des étrangers à la ville. Déplacé à plusieurs reprises depuis sa fondation, le zongo a été réinstallé et se reconstruit à quinze kilomètres du centre de Lomé. Tous les habitants de l'ancien quartier ne se sont pas retrouvés immédiatement dans le nouveau. Sur 7500 habitants de l'ancien zongo, on en comptait 1350 en 1979 et 2130 en 1982 dans le nouveau. Les autres "zongolais" sont dispersés dans la ville.

Cependant, des regroupements ponctuels, à l'occasion des travaux, des fêtes, des mariages ou de la grande prière du vendredi, délimitent des espaces précaires ou provisoirement partagés : parfois à l'intérieur du nouveau zongo (le vendredi, tous les "zongolais" habitant dans divers quartiers de Lomé se rendent à la mosquée du nouveau zongo), plus régulièrement devant ou dans les concessions des principaux "mai gida" (qu'ils résident ou non dans le nouveau quartier), sur les lieux de travail (marché de gros et de détail, gare routière, concessions des commerçants), etc.

Cet attachement au quartier et la reconstruction, symbolique ou matérielle, du zongo comme territoire, ont leur origine dans l'opposition "bako"/"arne", l'étranger et l'autochtone, par laquelle les zongolais s'opposent comme étrangers aux autochtones loméens. Mais sur leur propre territoire, la relation s'inverse, ils sont chez eux, et les loméens sont étrangers. Cette conception actuelle du territoire urbain reproduit l'opposition initiale "birni"/"zongo", la ville elle-même dans son enceinte, et son extérieur, sa marge.

(1) Patricia ADOLO : L'évolution du commerce chez les Haoussa du Nigeria, IEP Bordeaux, 1976, p

La conception du rapport à l'autre : l'opposition "bako"/"arne" (étranger/autochtone) est un paradigme qui se ré-introduit dans de nombreuses autres oppositions : écologique (gens de la ville/gens de la terre), religieuse (musulmans/païens), économique (commerçants/non-commerçants), ethnique (haoussa/non-haoussa). Cette dernière opposition se retrouve à l'intérieur du quartier zongo. Ainsi, un originaire de l'ethnie Mossi pourra être désigné (et se désigner lui-même) Haoussa à Lomé et non-Haoussa dans le zongo. On assiste en fait à une Haoussa-isation des ethnies soudanaises du zongo. Pour certains, on "devient" haoussa, pour d'autres on est "comme Haoussa". Dans cette situation, ce qui domine est l'appartenance à un même territoire, le zongo, c'est-à-dire un espace structuré par un groupe social spécifique : être Haoussa, c'est être "zongolais", et respecter l'opposition première "bako"/"arne", c'est-à-dire se maintenir dans le statut d'étranger. Il paraît évident ici, que cette forme d'ethnicité ne pourrait exister sans son contraire, qui est son environnement : l'autochtone païen. La ville le lui rend bien : l'ancien quartier zongo était jugé insalubre, trop dense, peuplé d'étrangers "qui n'était même pas propriétaires de leurs terrain". La destruction du zongo et l'expulsion du centre ville de sa population a mis à l'écart et stigmatisé un "pôle négatif" de la société urbaine. Mais précisément, le zongo, l'ethnie Haoussa à Lomé, vit de sa marginalité.

On se trouve ainsi en présence d'une structure symbolique dont les différents termes sont articulés entre eux par l'opposition étranger/autochtone. Si les termes utilisés empruntent bien à la langue haoussa, cela ne peut pas faire illusion : la référence du groupe social est son territoire, le "zongo", qui signifie, matérialise et garantit physiquement la distinction entre ceux qui lui appartiennent et à qui il appartient, et les autres. La construction du néo-logisme "zongolais" est, de ce point de vue, aussi forte de signification que l'apparent laxisme qui préside dans l'usage de l'identité haoussa.

Bako/Arne
étranger/autochtone
musulman/païen
commerçant/non commerçant
haoussa/non haoussa

Conception du rapport à
l'autre

Zongo/Birni
hors dans
murs/les murs
étrangers/autochtones

Sadaka/Alheri
aumône/faveur
anonymat/relation
étranger/protégé

Zumunci / Dan uwanci
quasi-parenté/parenté
polysémie du terme
"mai gida"

La richesse comme
propriété et
force personnelle
"Arzikin mutane",
richesse en hommes

Conception du
territoire urbain

Conception de
l'échange

Conception des
relations de parenté

Conception de la
richesse

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des tiers-mondes

(CNRS, ORSTOM, Université LYON II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 2

**ANTHROPOLOGIE ET SOCIOLOGIE DE
L'ESPACE URBAIN**

Document provisoire

Octobre 1986

Mise en forme du dossier :

- Ph. HAERINGER

- J.C. DAVID

GLYSI - Département 'D' ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI, Université Lyon II, Avenue Pierre Mendès-France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83